



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET DE L'ELEVAGE



CATALOGUE DES PROGRAMMES ET PROJETS PRIORITAIRES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Sénégal
2050

**NOURIR LE SÉNÉGAL,
CRÉER DES EMPLOIS, LUTTER
CONTRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION**

www.agriculture.gouv.sn





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE L'ÉLEVAGE



CE QUE NOUS DEVONS PRODUIRE POUR ÊTRE AUTO-SUFFISANT



NOTRE STRATÉGIE

- LES COOPÉRATIVES AGRICOLES COMMUNALES (C.A.C.)
- LES GRANDS PÉRIMÈTRES AGRICOLES DU SÉNÉGAL (G.P.A.S.)
- LES PETITES & MOYENNES FERMES PRIVÉES (P.M.F.P.)
- LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES (E.A.F.)



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE L'ÉLEVAGE

sénégal 2050

Economie compétitive

Programme des Coopératives Agricoles Communautaires (CACs)

Projet des Coopératives Agricoles Communautaires (CACs)

Description du projet

Les Coopératives agricoles communautaires (CAC) représentent une approche innovante et stratégique qui offrent une solution intégrée et durable pour répondre aux défis du secteur agropastoral, tels que le manque d'infrastructures, l'accès limité au financement et la faible productivité des exploitations. En organisant les agriculteurs et éleveurs au niveau communautaire, les CAC visent à accroître leur compétitivité, optimiser les pratiques agricoles et faciliter l'accès aux marchés surtout dans le cadre de la politique agro-industrialisation.

Porteur
du projet

MASAE
Ministère de l'Agriculture, de la
Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage

Objectifs

Objectif global :

Contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaire à travers la structuration d'un réseau national de coopératives agricoles communautaires.

Objectifs spécifiques :

- Améliorer les performances économiques des coopératives membres des CAC
- Accroître les rendements des spéculations ciblées
- Renforcer la gouvernance inclusive et territorialisée du programme

Zones d'intervention



Toutes les régions

Résultats attendus

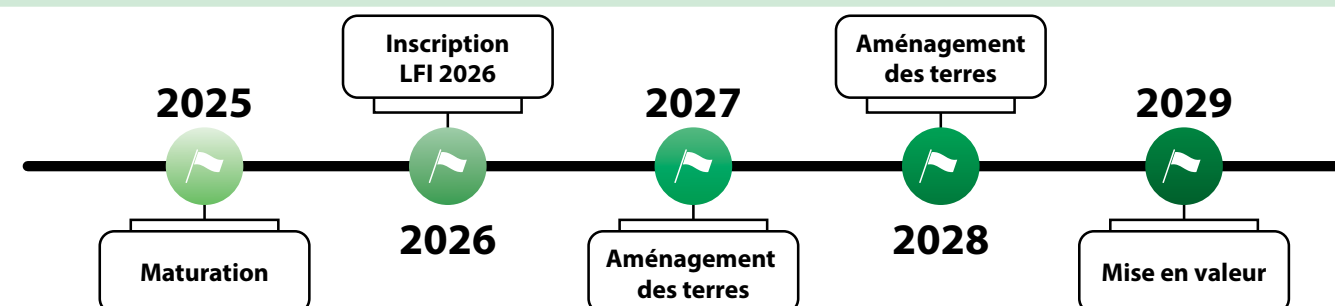
- Augmentation des rendements agricoles et pastoraux
- Formalisation de 500 CAC
- Amélioration de l'accès aux intrants, aux marchés et à l'irrigation
- Réduction des pertes post-récolte
- Emplois ruraux créés (dont x% jeunes et femmes)

Financement

Privé Public

378 315 846 804 FCFA

Jalons clés





MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET DE L'ELEVAGE



Economie compétitive

Programme des Coopératives Agricoles Communautaires (CACs)

Projet Mécanisation de l'Agriculture

Description du projet

Les productions agricoles du Sénégal ne sont pas encore couvertes par la production nationale du fait notamment du faible niveau d'équipement des exploitations. Seuls 12,6% des ménages agricoles disposent de matériel motorisé. Dans ce contexte, ce projet vise à renforcer la mécanisation et de l'équipement des acteurs des chaînes de valeur agropastorales en mettant en place notamment des unités de prestations de services pré et post récoltes appelées Centres de Gestion des Équipements et Infrastructures ruraux (CGEIR).

Porteur
du projet



Objectifs

Objectif global :

› Contribuer à l'autonomisation de tous les acteurs agro-pastoraux dans chaque terroir par la mise à disposition de services de mécanisation pré et post production, adaptés dans chaque terroir.

Objectifs spécifiques :

- › Améliorer la productivité et la production agricole grâce à une mécanisation raisonnée ;
- › Améliorer la transformation, le stockage et la qualité des produits agricoles et animaux.

Résultats attendus

- › Des prestations de services agropastoraux de qualité et à moindre coût sont plus accessibles aux acteurs ;
- › La productivité et la production pour les principales spéculations sont améliorées ;
- › La valorisation des produits agricoles et animaux est accrue ;
- › Les revenus des acteurs des chaînes de valeur sont accrus grâce à une gestion communautaire des équipements et des infrastructures ;
- › Au moins 50 000 emplois directs et 150 000 emplois indirects sont créés.

Zones d'intervention



Toutes les régions

Financement

Privé Public



600 000 000 000 FCFA



MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET DE L'ELEVAGE



Economie compétitive

Programme des Coopératives Agricoles Communautaires (CACs)

Programme de Solar Agri
Énergies renouvelables pour
une agriculture et un élevage durables

Description du projet

Le Sénégal dispose de nombreux atouts naturels : une diversité de zones agroécologiques favorisant la diversification des cultures et des systèmes d'élevage, d'importantes ressources hydriques, ainsi qu'un climat chaud et ensoleillé propice à une production variée. Cependant, malgré ces potentialités, le pays reste confronté à de fortes contraintes : dépendance aux importations, faible productivité, vulnérabilité climatique, coûts élevés de l'énergie et déficit d'irrigation. C'est dans ce cadre que le MASAE ambitionne de mettre en œuvre un projet structurant, dénommé Solar Agri, qui vise accroître la compétitivité et la durabilité des chaînes de valeur agricoles et animales à travers les énergies renouvelables

Porteur
du projet



Objectifs

Objectif global :

› Contribuer à accroître la compétitivité et la durabilité des chaînes de valeur agricoles et animales grâce aux énergies renouvelables

Objectifs spécifiques :

- › Fournir un accès durable aux solutions énergétiques pour les exploitations agricoles et d'élevage.
- › Valoriser et transformer les produits agricoles et animaux grâce aux énergies renouvelables.
- › Renforcer la gouvernance, le financement, les capacités et les sauvegardes environnementales et sociales pour assurer la durabilité

Résultats attendus

- › Améliorer la compétitivité des produits agricoles et d'élevage
- › Améliorer les revenus des acteurs des chaînes de valeur agricoles et animaux
- › Promotion du mix énergétique sur toute la chaîne de valeur

Zones d'intervention



Toutes les régions

Financement

Privé Public



36 000 000 000 FCFA

Programme des Coopératives Agricoles Communautaires (CACs)

Les Grands Périmètres Agricoles du Sénégal (GPAS)

Description du projet

L'agriculture sénégalaise repose en grande partie sur les cultures pluviales. La superficie des terres arables est estimée à 3,4 millions d'hectares dont 2,5 millions sont mis en culture chaque année. Toutefois, l'aménagement demeure faible rendant la production agricole très vulnérable aux variabilités climatiques. En conséquence, la disponibilité pour l'essentiel des produits agricoles ou d'élevage est insuffisante pour couvrir la demande nationale. Dans ce contexte, il est envisagé de mettre à la disposition des agriculteurs et éleveurs des parcelles aménagées et prêtes à l'emploi afin de participer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire.

Porteur du projet



Objectifs

Objectif global :

› Contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire par la promotion de l'utilisation de technologies de mobilisation, de gestion et d'irrigation efficaces et rentables de l'eau.

Objectifs spécifiques :

- › Faire la cartographie des terres sous irrigation et du potentiel aménageable;
- › Renforcer les systèmes de mobilisation de l'eau;
- › Développer des technologies d'irrigation efficaces et rentables pour les cultures céréalières, les cultures maraichères et fruitières, les légumineuses (arachide), les cultures de canne à sucre et les cultures fourragères;
- › Mettre en place un dispositif d'entretien et de maintenance

Zones d'intervention



Toutes les régions

Résultats attendus

- › La disponibilité et l'accessibilité aux ressources en eau est améliorée;
- › La productivité et les productions agricoles ont augmenté;
- › Les revenus des producteurs se sont améliorés.

Financement

Privé Public



103 438 165 000 FCFA

Jalons clés



Programme des Coopératives Agricoles Communautaires (CACs)

Projet de Résilience Économique de la Casamance (PREC)

Description du projet

La Casamance, marquée par une fragilité socio-économique persistante malgré ses atouts, bénéficie aujourd'hui d'une réponse structurante à travers le **Projet de Résilience Économique de la Casamance (PREC)**. Ce projet, aligné sur l'Agenda Sénégal 2050, ambitionne de renforcer la sécurité alimentaire, développer les chaînes de valeur agricoles, moderniser les infrastructures et promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes.

Porteur du projet



Objectifs

Objectif global :

› Contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire, de la croissance économique inclusive et de la résilience des territoires et populations de Casamance, en particulier les jeunes et les femmes.

Objectifs spécifiques :

- › Augmenter durablement la production agricole par la mobilisation et la gestion des eaux de surface.
- › Renforcer la gouvernance locale et la gestion durable des ressources naturelles.
- › Améliorer l'employabilité et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.
- › Structurer et valoriser les chaînes de valeur agricoles et forestières locales.

Zones d'intervention



Casamance

Résultats attendus

- › 8 250 ha aménagés : 6 000 ha de bas-fonds, 2 000 ha de périmètres irrigués, 250 ha de périmètres villageois.
- › 100 fermes horticoles modernes (500 ha) équipées de pompage solaire au profit des jeunes et femmes.
- › 100 km de pistes rurales construites ou réhabilitées.
- › 40 communes dotées de POAS et de SIF.
- › 45 000 jeunes et femmes insérés dans les chaînes de valeur agricoles et rurales.

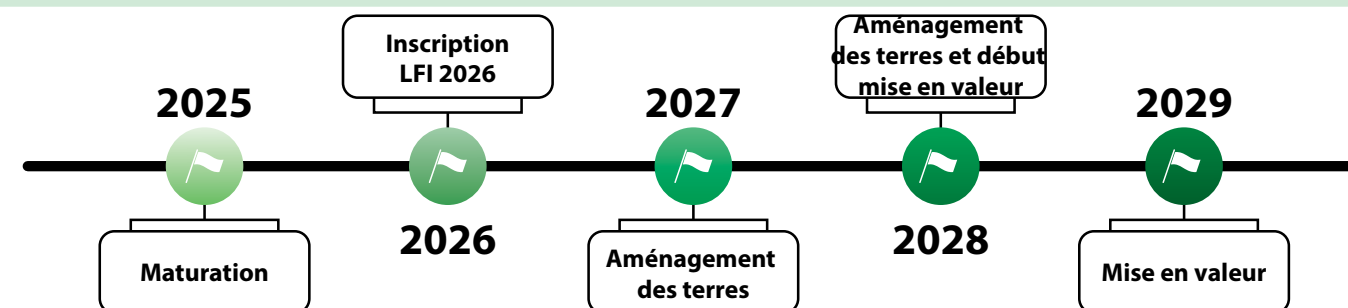
Financement

Privé Public



84 000 000 000 FCFA

Jalons clés



Programme des Coopératives Agricoles Communautaires (CACs)

Projet d'aménagement de 1000 ha de vallées et bas-fonds et 40 ha de périmètres maraichers dans les régions de Fatick et Kaolack

Description du projet

Le projet trouve sa pertinence dans son alignement aux objectifs des politiques agricoles nationales. Il intervient dans des zones caractérisées par une baisse des rendements agricoles et des terres arables du fait de la salinisation mais aussi par leur vulnérabilité aux changements climatiques. En outre, elles constituent des zones à fortes potentialités agricoles. Pour ce faire, il s'agira d'aménager 1 000 ha dans le cadre des grands périmètres agricoles, d'aménager 40 ha de fermes agricoles modernes privés et 3 bassins piscicoles, de réaliser 30 km de pistes de production.

Porteur du projet



Objectifs

Objectif global :

› Améliorer la sécurité alimentaire et la résilience aux changements climatiques des populations les plus vulnérables des zones rurales et périurbaines.

Objectifs Spécifiques :

- › Intensifier et diversifier les techniques de maîtrise de l'eau ;
- › Valoriser les superficies aménagées par l'intensification et la diversification de la production agricole et par le renforcement des chaînes de valeur ;
- › Améliorer la gouvernance du secteur agricole et rural.

Zones d'intervention



Fatick - Kaolack

Résultats attendus

- › Les revenus et les productions ont augmenté ;
- › La production agricole a augmenté ;
- › L'alimentation et la nutrition des ménages sont améliorées.

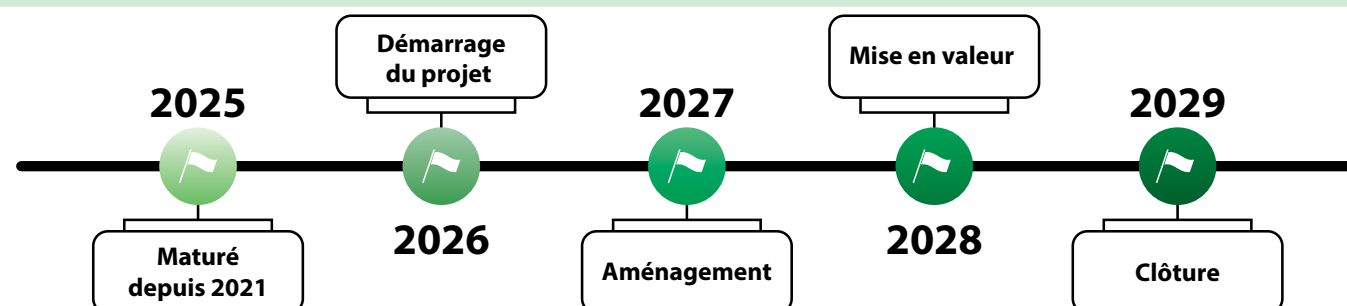
Financement

Privé Public



4 382 748 000 FCFA

Jalons clés



Programme de Développement industriel des filières Arachide, Oléagineux, horticoles et Céréales

Projet d'autosuffisance en riz

Description du projet

Le riz constitue la principale céréale de consommation courante produite au Sénégal tandis que les importations pour la couverture des besoins sont en hausse constante et pèsent lourdement sur le déficit de la balance commerciale. En effet, le taux de couverture des besoins en riz par la production locale est de 40% en 2022. Le programme national d'Autosuffisance en riz vise une production de 2 193 136 tonnes de riz blanc en 2029 soit un taux de couverture de la demande par la production locale de 100%.

Porteur du projet



Objectifs

Objectif global :

› Contribuer à l'autosuffisance en riz.

Objectifs spécifiques :

- › Investir dans la maîtrise de l'eau et de la mécanisation au profit de la riziculture irriguée et pluviale;
- › Investir dans l'accès aux intrants de qualité;
- › Renforcer l'accès à des modes de financement adapté.

Zones d'intervention



Toutes les régions

Résultats attendus

- › 3 842 560 de tonnes de riz paddy sont produites en 2029 ce qui équivaut à 2 193 136 de tonnes de riz blanc;
- › 100 % des besoins de consommation sont couverts par la production locale;
- › Le déficit de la balance commerciale est réduit;
- › Des emplois sont créés;
- › La résilience des exploitations familiales agricoles est améliorée.

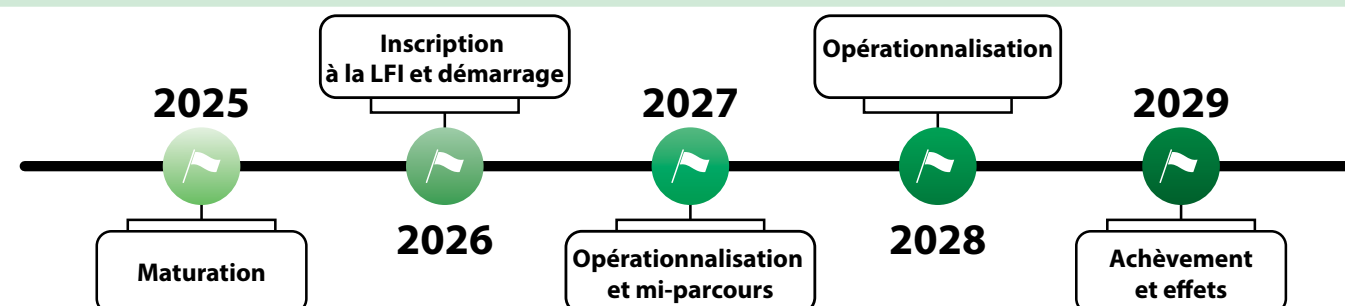
Financement

Privé Public



1 371 027 168 234 FCFA

Jalons clés



Programme de Développement industriel des filières Elevage et chaînes de valeur

Projet de développement industriel de la filière lait

Description du projet

Le Sénégal dépend fortement des importations pour satisfaire la demande nationale en lait et produits laitiers. Ainsi en 2023, les importations ont atteint un volume de 105 857 tonnes soit en valeur plus de 126 milliards de FCFA. Dès lors, il demeure crucial de réduire la dépendance du pays aux importations de produits laitiers à travers l'augmentation de la productivité des systèmes d'élevage laitiers, l'amélioration de la valorisation et de la commercialisation du lait.

Porteur du projet



Objectifs

Objectif global :

› Améliorer la disponibilité et l'accessibilité du lait et des produits laitiers.

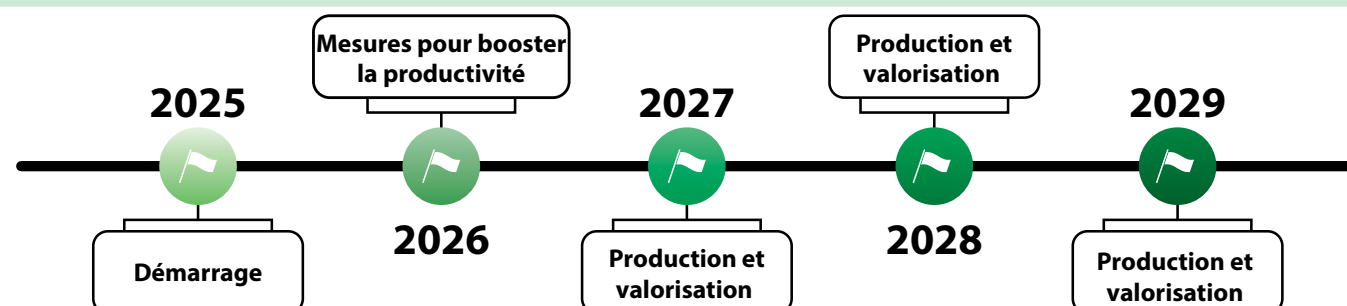
Objectifs Spécifiques :

- › Augmenter la productivité des systèmes d'élevage laitiers ;
- › Promouvoir la collecte, la transformation et la commercialisation du lait ;
- › Améliorer l'environnement des affaires de la chaîne de valeur laitière au Sénégal.

Résultats attendus

- › Un taux de couverture des besoins nationaux par la production locale de 80% en 2034 ;
- › Au moins 20% de la quantité de lait produite est transformée (intégrée à une chaîne de valeur)
- › Les importations de lait et produits laitiers sont réduites d'ici 2034 ;
- › 58 530 emplois sont créés (dont 43 030 directs et 15 500 indirects surtout pour les jeunes et les femmes).

Jalons clés



Programme de Développement industriel des filières Elevage et chaînes de valeur

Projet d'appui à l'autosuffisance en moutons

Description du projet

Au Sénégal, le besoin en mouton est estimé à 2 000 000 de tête par an, utilisés lors des cérémonies religieuses et coutumières dont la production nationale ne permet pas de couvrir. Par conséquent, le pays importe lors de la tabaski environ 300 000 moutons de la Mauritanie, de la Guinée et du Burkina. La COVID avec ses conséquences a montré la vulnérabilité des Etats lorsqu'il s'agit d'importation. Ainsi, il est pertinent pour le MASAE de mettre en place un projet de financement de l'élevage ovins pour le naissage dans l'optique d'atteindre l'autosuffisance en moutons à l'horizon 2030.

Porteur du projet



Objectifs

Objectif global :

› Contribuer à l'atteinte de la souveraineté en mouton par une augmentation considérable de la production nationale d'ici 2030 à travers le financement.

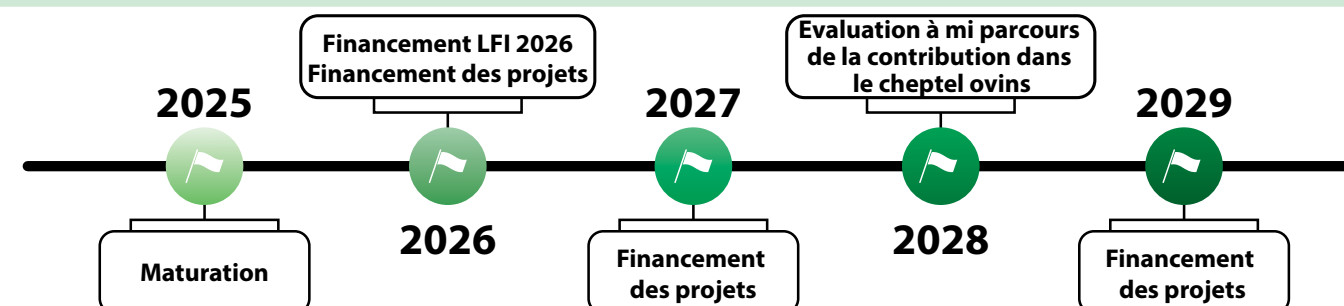
Objectifs spécifiques :

- › Financer 4 415 projets d'élevage ovins naisseurs ;
- › Mettre en place au niveau national un noyau reproducteur comportant 31 000 brebis reproductrices en moyenne par année ;
- › Assurer une production annuelle d'au moins 300 000 moutons de Tabaski supplémentaire en 2030 au niveau national ;
- › Créer au moins 40 000 emplois direct autour de l'élevage ovin.

Résultats attendus

- › Les éleveurs de la chaîne de valeur ovine ont accès à des financements structurants ;
- › Le Sénégal est autosuffisant en moutons ;
- › Les revenus des éleveurs sont améliorés ;
- › 40 000 emploi direct sont créés

Jalons clés





Ministère de l'Agriculture, de la
Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage



Sénégal 50
20

CATALOGUE DES PROGRAMMES ET PROJETS PRIORITAIRES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

www.agriculture.gouv.sn

